

Conditions de production, dépendance alimentaire et système agricole mondial

Résumé

Il s'agit d'étudier comment les déséquilibres structurels internes entre l'offre et la demande de céréales sont nécessairement compensés par des ajustements externes sous la forme de flux d'importation et/ou d'exportation contribuant par là à la réalisation de l'équilibre entre les grandeurs macro-économiques, soit l'égalité entre les ressources et les emplois des céréales.

Dans cette optique, le décryptage de la structure agraire permet de mettre en évidence la capacité ou l'inaptitude de l'agriculture tous secteurs juridiques confondus à générer des surplus car de l'aptitude du secteur agricole à réaliser des performances quantitatives dépend l'autosuffisance ou au contraire le nécessaire recours au marché international pour couvrir les déficits.

C'est cette articulation externe du secteur agricole national au marché mondial des grains qui produit les liens de dépendance. Cette dépendance s'inscrit dans la structure de l'économie mondiale, elle-même résultat logique et historique de la nature des relations économiques entre systèmes de production agricoles nationaux inégalement développés.

Les liens de domination ou de domination-subordination constituent le substrat économique qui reflète à la fois la structure du système agricole mondial et le sens des flux commerciaux internationaux des grains constituant le réseau mondial des échanges de produits céréaliers.

F. BOUKERROU

Faculté des Sciences
Economiques et Gestion
Université Mentouri
Constantine, Algérie

ملخص

يهتم موضوع هذه الورقة بالتعديلات الخارجية التي تتمثل في شكل تدفقات للاستيراد والتصدير وتساهم في تعويض عدم التوازن الهيكلي الداخلي لعرض وطلب الحبوب، كما تساهم في تحقيق التوازن الكلي لمنتوج الحبوب المتجسد في التساوي بين موارده واستخداماته. بهذه النظرة فإن دراسة الهيكل الزراعي يسمح بمعرفة قدرة أو عدم القطاع الزراعي على تحقيق فائق إنتاجي وبذلك الاكتفاء الذاتي أو اللجوء إلى السوق الدولية للحبوب لتغطية العجز الداخلي.

La dépendance alimentaire, phénomène structurel pour certaines formations économiques et sociales en transition, qu'une simple approche strictement quantitative et comptable peut mettre en évidence (résultats de production, structure et intensité des flux macro économiques du commerce extérieur) est une réalité qui gagne de plus en plus en complexité dans le sens où les opérations d'importations de biens alimentaires ne représentent que la forme phénoménale sous laquelle se révèlent les profonds déséquilibres, dysfonctionnements, contradictions du monde agricole et y trouvent leur lieu d'expression.

إن هذا الارتباط الخارجي للقطاع الزراعي الوطني بالسوق العالمية للحبوب يؤدي إلى تكريس روابط التبعية، هذه الأخيرة تتجسد في هيكل الاقتصاد العالمي الذي يعتبر نتيجة منطقية وتاريخية لطبيعة العلاقات الاقتصادية بين الأنظمة الإنتاجية الزراعية الوطنية المتباينة النمو.

L'insertion de ces pays dans le marché mondial des grains, à travers leurs importations massives et continues, est un révélateur économique fiable qui montre comment la politique agricole mise en œuvre par ces états entre le plus souvent en contradiction ouverte avec les logiques de fonctionnement des économies paysannes. Cette politique, définie le plus souvent d'une manière exogène, ne tient pas compte le plus souvent des réalités économiques et sociales du monde agricole et rural, comme elle n'accorde pas d'intérêt stratégique aux aspirations et aux choix économiques faits par le producteur direct qui,

sans être un *homo-economicus* tel que défini par la théorie et la rationalité économique d'obédience libérale, n'est pas moins un agent économique qui possède des moyens de production et qui oriente leur emploi dans le sens de l'obtention d'une grande satisfaction économique par la réalisation d'un output agricole qui satisfait directement ses besoins de consommation et de reproduction de la cellule familiale en tant qu'agent de production et de consommation, ainsi que la mise sur le marché d'une fraction ou de la totalité de sa production.

Dans cette situation, la captation ou la rétention du produit agricole et/ou la préférence pour sa mise sur le marché dépend du degré d'articulation et de soumission de ces formes sociales de production au capital interne ou externe dans la mesure où ce dernier domine et imprègne de sa logique le fonctionnement de l'ensemble des structures économiques qui constituent ensemble la base économique du système en question.

C'est la gestion de ces déficits alimentaires récurrents qui permet d'appréhender cette question sous ces multiples facettes aussi bien réelle que financière, sectorielle et intersectorielle interne et externe. Ce qui insère précisément l'étude de cette problématique dans le procès d'internationalisation du capital et le procès de mondialisation en cours et dont la division et la spécialisation internationale du travail, sous sa forme traditionnelle et nouvelle, rend compte et explique le mécanisme et la nature des flux économiques externes, leur intensité, leur orientation et leur impact sur le comportement des systèmes productifs nationaux (type de produits, mode d'occupation et d'affectation des sols, cultures vivrières et cultures de rapport, agriculture extensive ou intensive, système de production et combinaison des facteurs de production, agriculture minière ou agriculture intensive et rôle du marché dans les motivations de production, intégration en aval ou intégration en amont ou les deux à la fois).

Dans la dialectique de l'évolution des structures économiques, nous ne pouvons occulter les différentes interactions entre les variables économiques intérieures et les variables économiques extérieures: le rôle moteur des exportations et les hausses plus que proportionnelles du niveau des importations alimentaires peuvent entretenir durablement le déficit de la balance commerciale et, par extension, celui de la balance des paiements. L'ensemble de ces préoccupations intellectuelles servent de guides et de

repères méthodologiques pour les développements qui vont suivre tout en précisant qu'ils ne sauraient prétendre à une quelconque exhaustivité dans cette tentative pour cerner l'épineuse question de l'insertion d'une agriculture nationale dans le réseau des relations économiques et financières internationales, justifiant ainsi un double niveau d'analyse: d'une part, les faibles performances de cette agriculture et le vecteur des éléments explicatifs qui président à la genèse du phénomène et à sa reproduction sous des formes plus développées, d'autre part, voir comment le système de l'agriculture mondiale polarisé et hiérarchisé, formé par des pays à excédents structurels et des pays à déficit structurels, et qui sont mis en rapports par des agents économiques particuliers qui sont les multinationales du grains ou les majors et un système monétaire international qui, par le biais du marché des changes, permet le passage de la monnaie d'un système monétaire national à un autre système monétaire et permet aussi le financement des transactions sur les céréales et autres produits alimentaires par des crédits internationaux. Dans ce cas, le problème est plus pernicieux dans le sens où la dépendance alimentaire se double d'une dépendance financière.

Dépendance et marché international

La notion de dépendance traduit le mode de fonctionnement d'une structure économique qui présente une double facette, un aspect interne et un aspect externe. La nature des relations économiques et financières internationales représentent la matrice dans laquelle s'inscrit la dépendance économique générale d'un pays puisqu'elles constituent la trame économique historique dans laquelle se sont constitués les situations de sous-développement dans la phase de leur genèse comme dans celle de leur développement, définis par une relation asymétrique au sens de F. Perroux (1). Ce niveau externe représente le premier niveau de blocage du décollage, de la croissance et du développement économique par la fuite de l'épargne nationale (investissement externe) et d'une fraction du surplus économique national à travers le système mondial des prix et des transferts de valeur qu'il permet.

Ces relations économiques internationales constituent le premier niveau d'appréhension de la dépendance dans sa forme alimentaire, car elles en constituent la condition permissive de sa manifestation internationale. Le second facteur, quant à lui, est d'ordre interne et représente la volonté nationale de rompre ces liens de dépendance en adoptant des stratégies de rupture avec l'ordre ancien, tout en recherchant la voie d'une meilleure satisfaction des besoins alimentaires, sur la base d'une offre locale de denrées vivrières et dont la finalité n'est nullement la recherche d'une autarcie alimentaire.

La division internationale du travail est une réalité tangible qui s'impose à l'ensemble des nations constituant l'économie mondiale, et les apports de la pensée classique sur la question du commerce international demeurent d'actualité et n'ont pas perdu de leur pouvoir explicatif du processus de distribution internationale des activités économiques et, en l'occurrence, de la production agricole et alimentaire entre les nations et la détermination de la spécialisation de chacune d'entre elles.

Les plus illustres représentants de ce courant de pensée ont insisté sur le rôle du commerce international. Ainsi, A. Smith affirmait: « Si un pays étranger peut nous fournir une marchandise à meilleur marché que nous ne sommes en état de l'établir

nous-même, il vaut mieux que nous la lui achetions avec quelque partie du produit de notre propre industrie employée dans le genre dans lequel nous avons quelque avantage» (2). D. Ricardo, quand à lui, souligne: «Si au lieu de récolter du blé chez nous et de fabriquer nous-même l'habillement et les objets nécessaires pour la consommation de l'ouvrier, nous découvrons un nouveau marché où nous puissions nous procurer ces objets à meilleur compte, les salaires devront baisser et les profits s'accroître» (3).

K. Marx quand à lui soutient: « Pour autant que le commerce extérieur fait baisser le prix soit des éléments du capital constant, soit des subsistances nécessaires en quoi se convertit le capital variable, il a effet de faire monter le taux de profit en élevant le taux de plus value et en abaissant la valeur du capital constant » (4).

Le facteur interne concerne les dispositions institutionnelles de la nation à maintenir ou à rompre cette relation de dépendance et de soumission ou en définitive, comme le dit F. Perroux, à adopter une politique de «préférence de structures». Dans les économies en croissance et en développement, ce facteur interne représente la cause du changement social et de l'ordre économique dominant jusque alors (5). Cette question, dans son aspect interne/versus externe, synthétise à elle seule l'ensemble de la problématique de l'indépendance alimentaire dans le cadre d'une économie ouverte.

Dépendance alimentaire et conditions de production

La dépendance alimentaire traduit le mode d'articulation durable d'une nation au marché mondial des grains, principale composante des biens salaires dans les économies sous-développées que cette nation dispose d'une capacité d'importation ou non, dans la mesure où son pouvoir d'achat international est constitué par les recettes générées par les exportations ou les crédits acheteurs et fournisseurs qui lui sont octroyés par les pays à excédents structurels et qui représentent ses fournisseurs traditionnels. Elle traduit également l'incapacité du système productif agricole à fournir régulièrement un output agricole en quantité et en qualité capable de couvrir correctement les besoins de consommation (selon les normes nutritionnistes d'une ration alimentaire équilibrées, que se soit pour couvrir les besoins de croissance ou d'entretien) et de production (semences et matières premières agricoles pour le secteur agro-industriel) et que le bilan des disponibilités alimentaire traduit en termes quantitatifs, selon les différentes fonctions économiques mises en rapport: production, importation, consommation, investissement et exportation.

Les raisons d'une telle situation sont multiples; elles tiennent aussi bien au capital foncier et à son mode d'appropriation (privée ou collective) - la nature de ce lien juridique détermine les formes de production et les formes de répartition du produit agricole - de la forme d'appropriation du fonds foncier et du lien qui unit le propriétaire à son domaine, comme de la relation qui unit l'exploitation agricole au capital foncier: cela peut être un faire valoir direct ou une simple location (définie et réglementée par un contrat ou un bail), c'est-à-dire un faire valoir indirect (fermage/ métayage) donnant lieu au paiement d'une rente qui est une fraction du surproduit, une somme en argent fixe ou une fraction variable de la production. De la nature de cette relation du paysan à la terre naissent des motivations et des intéressements à produire davantage et mieux

selon que l'on capte l'intégralité du produit agricole ou que l'on rétrocède une fraction au propriétaire.

Ces relations de pouvoir pour la détermination du niveau du fermage ou du métayage entre les agents économiques, que sont le propriétaire foncier et le paysan postulant à un bail, interviennent dans un contexte foncier et rural précis, marqué par l'importance ou la faiblesse numérique des paysans sans terres, de la pression démographique sur les terres, l'offre de terres à la location, de la structure du marché foncier, de la liberté des transactions sur ce marché, des prix, de la position des terres par rapport aux marchés de consommation (rentes de situation) ou de leur fertilité naturelle (rente différentielle de type un). Dans les pays en transition, la structure agraire est plurielle, constituée d'une combinaison de plusieurs types d'agriculture: agriculture paysanne, agriculture de traite, agriculture de plantation, agriculture étatisée ou socialisée où la production est organisée à l'intérieur de fermes d'état ou de coopératives, et agriculture capitaliste. Les performances économiques sont relativement appréciées selon le type d'agriculture. Pour les agricultures paysannes où se vérifient les présupposés théoriques de la petite production paysanne, à savoir la propriété privée de la terre et la destination sociale du produit: l'autoconsommation avec échange d'un surplus aléatoire et irrégulier, la recherche du surplus économique n'est pas une fin en soi, comme dans les agricultures évoluées, et les volumes de production réalisés couvrent convenablement les besoins des producteurs.

L'agriculture paysanne articulée, au marché en aval, commercialise une part importante de sa production du fait du puissant mouvement de division sociale du travail en œuvre à l'intérieur de l'économie nationale, des efforts d'industrialisation, de la salarisation et de la progression du rapport salarial, de la pression démographique, de l'urbanisation rapide en milieu rural et urbain, ainsi que la modification des habitudes et régimes alimentaires.

Tous ces facteurs économiques pris individuellement ou ensembles jouent le rôle d'accélérateur pour inciter davantage le secteur agricole à augmenter sa production. L'ouverture de ces débouchés incitent la paysannerie à faire les efforts nécessaires pour intensifier sa production, dans un premier temps par le travail et en recourant faiblement au marché des inputs industriels (capital fixe et capital circulant), s'adapter ensuite à la croissance des marchés et développer une stratégie d'achat de facteurs de production à l'extérieur de l'exploitation pour pouvoir obtenir des augmentations de production. Dans ce paradigme, la production paysanne, qui valorise ses ressources en faire valoir direct sur des parcelles de faibles dimensions, sur lesquelles pèse une forte pression démographique, subit à chaque génération des partages successifs qui en diminuent l'importance foncière par son émiettement (l'absence d'une réglementation qui protège l'unicité du patrimoine foncier et qui garantit sa viabilité économique en maintenant l'exploitation dans sa dimension actuelle peut être un facteur de déstabilisation sociale et professionnelle en produisant des micro-exploitations dont les superficies ne permettent pas l'introduction du progrès technique).

Ces parcelles, souvent situées dans des régions marginales sans potentiel économique réel, subissent la loi des rendements décroissant dans l'agriculture et dégagent très peu de rente différentielle de type un. La faible fertilité naturelle de ces terres s'épuise progressivement au fil des cycles de productions successifs, ce système

d'exploitation s'apparentant plus à une agriculture minière et de subsistance qu'à une agriculture de marché. Ce paysan, ne tenant pas une comptabilité et ne manipulant aucunement des instruments de gestion modernes, est loin de toute préoccupation de calcul économique, comme c'est le cas sur une exploitation évoluée où la contrainte de résultat est à la fois une nécessité et un objectif qui permet la réalisation de la rentabilité globale de l'exploitation sous sa forme économique et financière par la production d'un output agricole, permettant de couvrir l'ensemble des charges de structure et d'exploitation et de dégager un excédent d'exploitation comme rémunération normale de la valorisation des capitaux investis et mobilisés sur le domaine agricole.

Nous avons focalisé et centré notre intérêt sur cette forme particulière de production sociale qui, sans être largement dominante dans les structures agraires des économies en transition, représente néanmoins une part notable de la production alimentaire réalisée dans ces régions économiques du monde. Ce sont donc les rapports de propriété dans le monde rural qui déterminent l'accès à la terre comme principal facteur de production et qui commandent également la clé de répartition du produit agricole entre le propriétaire terrien et le tenancier. Plus la répartition est favorable aux producteurs directs, plus des énergies productives sont libérées, et plus la production atteint des niveaux plus importants ainsi que les excédents offerts sur les marchés de la consommation.

La réforme agraire

La forte concentration foncière et l'inégale distribution des terres entre les paysans et la présence d'un nombre important de paysans sans terre a amené les pouvoirs publics dans nombre de pays sous-développés à reconsidérer l'ordre économique et agraire rural et à procéder à une redistribution des terres au profit des plus démunis. Cette opération, connue sous le terme de réforme agraire, a été menée dans deux directions précises selon la filiation théorique des programmes de développement mis en œuvre: une révolution verte qui procède à une distribution marginale de terres sans conséquence sur le monde paysan car maintenant intacte l'iniquité foncière, mais axe ses priorités sur la paysannerie aisée en l'intégrant dans un programme d'intensification de la production où les augmentations de production sont obtenues par l'industrialisation du procès de travail agricole et non par remise en cause de l'ordre agraire antérieur. L'intensification induite par ce programme intensif en facteurs de production dépasse les possibilités financières des petits paysans et ouvre le flanc à nombre de critiques. «La révolution verte a constitué une initiative technologique agricole d'un grand intérêt, en promouvant une culture à grande échelle, de nouvelles variétés de céréales à hauts rendements, cependant, ces techniques utilisent beaucoup d'engrais, d'eau, de pesticides ...elles coûtent cher» (6).

La seconde, plus radicale présente également deux variantes: la première porte sur la distribution de terres domaniales et publiques, sans toucher à la structure de la propriété privée des terres, et la deuxième forme porte sur la distribution des terres publiques mais procède à des nationalisations et des limitations de l'assiette foncière de terres privées selon certains critères bien définis. Il va sans dire que les objectifs assignés à ces réformes agraires concernent aussi bien le niveau micro-économique que le niveau macro-économique de l'activité économique.

Il s'agit de constituer des unités de production viables qui entretiennent d'une manière régulière la réalisation des différentes opérations liées à leur activité et de dégager un revenu suffisant pour financer la formation brute de capital fixe sur l'exploitation et couvrir leur consommation finale, de résorber le chômage local, de stabiliser les populations rurales par la résidence et le travail, et éviter leur déplacement inter-régional sous forme de déracinement et d'exode rural, et lutter ainsi contre la désertification rurale sur le plan humain et économique. Sur le plan macro-économique, obtenir un output agricole et alimentaire en quantité suffisante, base d'un équilibre alimentaire national en quantité et en qualité; couvrir les besoins intersectoriels en fournissant aux industries agroalimentaires les inputs nécessaires au processus de transformation industrielle de ces produits; occuper une part importante de la population active compte tenu du chômage endémique aggravé par les crises économiques successives; contribuer d'une manière significative à la formation des agrégats nationaux de la production dont le P.N.B est l'agrégat représentatif; et augmenter la part du revenu agricole dans la structure du revenu national; enfin, dégager des volumes d'exportation pour participer à l'équilibre de la balance des paiements. On sait que les importations alimentaires, pour nombre de pays dépendants, représentent un poste important de la balance des paiements et constituent un facteur d'approfondissement du déficit enregistré dans ce document comptable.

Les réformes agraires, dans la plupart des pays qui les ont appliquées, n'ont pas tenu leurs promesses et n'ont pas introduit les ruptures tant souhaitées avec la situation alimentaire antérieure faite de carences et d'insuffisances, engendrant une malnutrition et une vulnérabilité alimentaires pour des secteurs entiers de la population, en poussant certains d'entre eux vers la marginalité alimentaire et sociale, provoquant un taux de mortalité infantile élevé surtout en milieu rural. Si, sans conteste, la question de la propriété foncière, privée, étatique, collective et sociale est la question nodale qui explique la recherche et l'obtention ou non de gains de productivité et d'accroissement des rendements, c'est également le lieu où s'expriment les conflits et oppositions entre les agents économiques en vue du contrôle du produit et du surplus agricole. Ceci se vérifie davantage dans les agricultures où la propriété privée de la terre constitue une barrière à l'entrée au capital en quête de valorisation, autorise le propriétaire foncier à percevoir une rente absolue comme condition d'accès et de valorisation du capital sur sa terre.

Production, capital foncier et capital d'exploitation

La hausse des rendements, les augmentations quantitatives de la production agricole et les hausses significatives de la productivité sont tributaires, dans une large mesure, des améliorations foncières et des dotations en matériel de production aussi diversifié qu'il peut l'être, compte tenu de la variété et de la diversité des façons culturales qui constituent l'activité régulière d'une exploitation agricole. Le capital circulant, reproductible à chaque cycle de production, est une composante essentielle des consommations intermédiaires, car elles visent à augmenter le potentiel productif de l'exploitation en permettant au matériau végétal et animal sélectionné (O.G.M., biotechnologies, génie génétique) de réaliser sa pleine capacité de croissance et de développement. Le modèle productiviste dominant dans les pays développés, comme

les pays de l'Europe occidentale, est un exemple en la matière des performances productives que l'on peut atteindre par une intensification très poussée de la production agricole et alimentaire dont le résultat final se traduit par la réalisation d'excédents structurels. Les agriculteurs, protégés de la concurrence mondiale par des prix d'intervention supérieurs aux cours mondiaux (politique agricole commune P.A.C) et accordées par les autorités de Bruxelles aux agriculteurs, permet à la céréaliculture d'engranger des rentes différentielles très appréciables et se trouve ainsi protégée de la concurrence internationale, surtout Américaine. Les tentatives de l'O.M.C dans sa conception néo-mercantiliste des relations économiques et financières internationales (ouverture réciproque et multilatérale des frontières économiques) complète les approches libérales et néo-libérales d'obtenir un désarmement douanier complet ou du moins une baisse notable des droits et tarifs. Ces deux conceptions participent de cette vision mondialiste de la constitution d'un marché mondial unifié sous la domination et le contrôle international des grandes entreprises transnationales. La question des débouchés extérieurs et des fonctions du commerce extérieur, telle que posée par la pensée économique classique (problème entre création et réalisation du produit A. Smith, D. Ricardo, K. Marx), est toujours d'actualité et sert de fondements à la guerre commerciale que se livrent les grands groupes internationaux pour augmenter leurs parts de marché. La domination par les majors du grain du marché céréalier international est une parfaite illustration de cette tendance. Ce modèle productiviste qui caractérise l'agriculture des pays développés qui est gros consommateur de capitaux et d'énergie repose en plus sur l'ouverture du secteur agricole au crédit bancaire pour le financement: des immobilisations techniques, de dotation en matériel d'exploitation, des transactions foncières ou pour financer des crédits de campagnes ou pour pallier aussi à des problèmes et difficultés de trésorerie, montre si c'est nécessaire la dépendance de l'agriculture de sources de financement externes au secteur.

La capacité de financement d'un agriculteur semble dérisoire à côté des sommes considérables qu'il faut mobiliser ou déboursier pour mettre en place et en œuvre un procès de travail agricole avec soumission réelle du travail au capital. La hausse de la composition organique du capital dans l'agriculture permet à ce secteur de rattraper dans certaines limites et proportions son retard historique sur l'industrie mais le différentiel intersectoriel dans les compositions organiques du capital entre industrie et agriculture fait que l'agriculture continue à vendre sa production à un prix supérieur au prix de production, mais inférieur à la valeur réüssissant à capter à son profit une part de valeur (rente) qui ne rentre pas dans la péréquation et le partage de la plus value sociale au prorata des capitaux avancés et consommés dans la production.

C'est ce modèle très «capitalistique» que les tenants occidentaux du développement agricole type (révolution verte) tentent de proposer aux pays en voie de développement, ou adopté par mimétisme technologique par ces derniers, pour faire passer leur agriculture d'une agriculture de subsistance et paysanne (avec une articulation ancienne au capital international dans le cas de l'économie de traite ou l'économie de plantation et une nouvelle par le biais de la nouvelle division internationale agricole du travail) à une agriculture fortement mécanisée et motorisée pour pouvoir obtenir des hausses de production indispensables à leur sécurité et autonomie alimentaire et dégager des

excédents à l'exportation, et pouvoir employer ces ressources en moyens de paiement internationaux pour financer leur décollage et croissance économique.

Dans la réalité des faits, sous la contrainte et la pression de facteurs économiques objectifs comme le prix, le coût, le revenu, le paysan est confronté à un choix difficile entre deux options qui, sans être exclusive l'une de l'autre, s'opposent quand au mode d'affectation des terres à tel ou tel usage ou spéculations: soit affecter sa parcelle à la production vivrière et être autonome par rapport au marché pour la satisfaction de ses besoins, ou au contraire, destiner son usage à la production de spéculations de rapport destinées aux marchés à forte capacité de consommation avec pour corollaire symétrique la régression de la production vivrière, ce qui fragilise encore davantage les bases et amoindrit les possibilités de la constitution d'un stock national alimentaire (céréales) de sécurité. L'agrégation de la production vivrière de toute les exploitations agricoles, tout statut juridique confondu formant la branche agricole, est insuffisante à couvrir ce même besoin national. Dans les économies paysannes des pays en transition, l'insertion du paysan dans un réseau de relations marchandes où la circulation des produits repose de plus en plus sur l'utilisation de l'équivalent général, le besoin est grand de vendre une fraction plus importante de son produit pour faire face aux dépenses extra-sectorielles, comme l'acquisition de produits industriels de large consommation, le paiement des impôts, le remboursement des dettes contractées auprès du système bancaire ou des usuriers locaux, ou tout simplement se constituer une épargne liquide pour faire face aux aléas de l'existence.

Dans certain cas, la pression monétaire sur le paysan est tellement forte que ce dernier se voit même contraint de commercialiser une partie de son produit nécessaire, fragilisant ainsi les bases de son alimentation et le rendant plus tributaire du marché pour l'acquisition de ses biens de subsistance. Sa situation alimentaire est plus préoccupante durant la période de soudure. Dans des agricultures de tenure ou le paysan (fermier ou métayer) est confronté aux affres d'une crise rurale profonde, faite de chômage déguisé, de chômage ouvert, de sous-emploi des facteurs de production, du primat de la consommation sur l'investissement, de concentration foncière et où il est difficile d'employer sa force de travail à l'extérieur de l'agriculture, du fait de la faible division sociale du travail, de la sous-industrialisation, et du gaspillage ostentatoire du peu de surplus qui existe dans des consommations à « effets de démonstration ». Ces paysans restent attachés à la glèbe mais pas au sens féodal du terme, sauf dans des situations extrêmes, comme celle de la haciendas où la contrainte économique s'accompagne d'une dépendance personnelle.

La négociation et la conclusion des contrats de location ou d'association se tranche d'une manière léonine au profit du propriétaire foncier compte tenu de la rareté des terres offertes à la location. La paupérisation économique et sociale du paysan ne lui permet en aucun cas de faire des débours monétaires d'un montant aussi modeste soit t'il ou élevé pour acquérir un capital d'exploitation sur ressources propres ou sur endettement d'autant plus que la précarité des contrats est très grande et le propriétaire foncier sans aucun préavis ni contre-pouvoir peut mettre un terme à un contrat et le résilier d'une manière unilatérale, installant par là le paysan dans une insécurité alimentaire absolue ou relative.

Dans ces conditions, le manque de mobilisation de capitaux sur l'exploitation (investissements de productivité et de rendement), l'épuisement progressif de la fertilité naturelle des sols, le manque de motivation font que le paysan et le propriétaire sont unis dans une relation qui pénalise et sanctionne le paysans sur au moins trois niveaux, celui de la propriété directe de la terre, celui de l'inconsistance du capital d'exploitation (le procès de travail repose sur une utilisation intensive du facteur travail) et en dernier lieu celui des modalités de partage du produit entre les deux parties où, compte tenu de la position dominante du propriétaire foncier, ce dernier peut s'accaparer dans certaines situations très favorables pour lui une plus grande part du produit agricole. Dans ces conditions, la réforme agraire consiste à installer des paysans pauvres et sans terre ou insuffisamment pourvus sur des terres marginales, sans pouvoir les assister par un crédit adapté à la nature de leur processus de travail et rémunéré par un taux d'intérêt bonifié et discriminatoire ainsi qu'une politique d'investissement leur permettant d'introduire du progrès technique sous forme d'outillage plus performant et de consommation intermédiaires. Ceci, tout en veillant, par le biais d'un système de prix à protéger le pouvoir d'achat des biens agricoles exprimés en produits industriels (rapports d'échange physiques), pour atténuer sinon éviter la fuite du surplus paysan et sa captation par l'industrie; en fait, il s'agit de pallier à la dégradation des termes de l'échange intersectoriels entre agriculture et industrie.

La transformation des structures agraires, par le moyen de la réforme agraire, ne saurait être pensée comme une opération isolée portant sur un secteur isolé mais il s'agit plutôt d'inscrire la question agraire et alimentaire dans une dynamique globale et planifiée de modification et de transformation des structures économiques en tenant compte de la dimension complémentaire à travers une bonne articulation entre le secteur agraire et le secteur industriel. Comme la sous-industrialisation de ces pays est une donnée réelle, mis à part les « dragons asiatiques » ou les nouveaux pays industriels et les pays émergents dont l'activité économique est inscrite dans un espace économique internationalisé et mondialisé et dont la nouvelle division internationale du travail en est le vecteur, le reste des pays en voie de développement, à des degrés divers mais voisins, continuent de voir leurs structures économiques dynamisées par leur articulation au même espace économique mondialisé mais seulement comme pays exportateurs de produits primaires (secteur minier et agricole) et pouvant constater sur leur espace économique la présence de segments et de filières internationalisés pour la production sur place de matières premières d'origine agricoles et minières destinées à l'exportation et qui se situent en amont de la production des entreprises: filiales ou groupes industriels situés dans l'espace économique des pays développés.

Ces grands monopoles internationaux inscrivent cette activité dans la logique internationale de leur stratégie d'intégration verticale à l'échelle mondiale par le contrôle des sources d'approvisionnement (agricole et minière). De même, les stratégies de développement mises en œuvre dans les pays en voie de développement: modèle minier, modèle agricole, modèle de substitution par les importations, modèle de substitution et de promotion par les exportations tous ouverts sur le marché mondial en amont ou en aval, exercent une forte pression sur la balance des paiements pour l'acquisition de biens de consommation finale (céréales nécessaires à la reproduction de la force de travail) et de biens capitaux et déclenchent souvent un processus

d'endettement externe qui ancre structurellement leur économie au marché financier international privé, aux prêts et crédits publics et au diktat du F.M.I.

A la lumière de ces données, nous constatons que la modernisation du secteur agricole par la constitution d'un marché intérieur pour les inputs d'origine industrielle qui doit servir de support à la réforme agraire, revient à un coût élevé lorsque ces éléments sont importés de l'extérieur. Les prix de marché auxquels ces biens sont cédés aux paysans peuvent dépasser leur capacité d'achat, ce qui décourage l'investissement. Cette séquence peut être vérifiée dans le cas des paysans Algériens qui refusent de respecter pour certains l'itinéraire technique de production tel que défini par la politique d'intensification, en n'assumant pas les dépenses très onéreuses et cependant nécessaires à l'accomplissement de telle ou telle opération culturale indispensable à l'augmentation des rendements.

La concentration mondiale de la production des biens d'équipement, machinisme agricole, et autres intrants comme les semoirs, les épandeurs d'engrais, les engrais, les pesticides, les herbicides, les fongicides, les semences sélectionnées, les pulvérisateurs, le matériel de récoltes, etc., entre les mains de multinationales, rend de plus en plus difficile l'accès à ces produits pour beaucoup de paysannes du tiers-monde. Les déficits en capital d'exploitation (dans la pratique de la céréaliculture) font que les volumes de production dégagés ne couvrent que partiellement les besoins nationaux, rendant nécessaire le recourt au marché mondial des grains pour couvrir ces déficits; là aussi, la concentration verticale des majors des grains à l'échelle mondiale leur permet d'influer sur la fixation de prix internationaux et déterminent dans une large mesure les modalités d'accès des populations du tiers-monde aux ressources alimentaires mondiales.

L'espace mondial de production (internationalisation des systèmes productifs en amont de la production agricole) et l'espace mondial de circulation des marchandises (internationalisation des marchés) enferment les économies moins développées dans un réseau de liens de dépendance alimentaire que les politiques nationales de développement et les politiques agricoles n'arrivent pas à rompre eu égard à leur fort degré de dépendance: « les économies sous-développées traditionnelles se caractérisent par la place marginale de leur production manufacturière concentrée sur quelques industries agricoles et textiles et la présence d'un secteur dit «primo-exportateur» de produits agricoles et miniers» (7).

Pire encore, la production céréalière obtenue dans les pays développés sur la base d'un procès de travail agricole avec soumission réelle du travail au capital revient à un coût unitaire largement inférieur au coût de production dans les pays moins développés, ce qui nous permet d'affirmer que dans le cadre d'un désarmement douanier généralisé et l'unification du marché mondial (thèse ultra libérale) qui ferait disparaître les «spécificités nationales», l'activité et la pratique de la céréaliculture disparaîtrait dans un grand nombre de pays en transition car le terrain marginal régulateur de la production mondiale de céréales se trouverait au niveau de l'un des pays développés (le stock alimentaire mondial de céréales constitué par les pays développés couvrirait l'ensemble des besoins exprimés par la population mondiale).

Mais les préférences nationales vivaces de «l'état nation» existent toujours pour une indépendance alimentaire et ils s'attellent tant bien que mal à faire de cette question une

des priorités et un des objectifs majeurs de leur développement et doivent veiller à ce que la concurrence déloyale de la production étrangère (primes, subventions, dumping) ne continue à freiner la production intérieure, car à l'origine de la pratique de prix bas (le prix des céréales importées régule le marché céréalier national Algérien).

Dépendance alimentaire et système agricole mondial

La notion de dépendance et la réalité économique qu'elle recouvre c'est aussi le procès dynamique des interactions entre les impacts du marché international sur l'économie nationale, le rythme et le degré de transformation des structures économiques internes en vue non seulement de reconsidérer la transformation ou l'abandon des activités économiques régressives qui ne correspondent plus à une spécialisation internationale avantageuse et la recherche de la promotion de nouvelles filières créneaux et segments susceptibles de générer des surplus d'exportation plus abondants afin d' étoffer le tissu industriel.

Cette situation représente un grand dilemme pour les pays en voie de développement, car les processus à engager leur reviennent à un coût économique élevé en ce sens que les transformations économiques envisagées dépendent des recettes fournies par la spécialisation internationale actuelle, et ces derniers ne disposent pas des moyens financiers économiques, techniques et technologiques conséquents pour initier les réformes indispensables à la modification en profondeur de leur système et appareil productifs actuel (pour obtenir un output agricole et industriel qui sert de fonds de consommation et d'exportation). De plus, la forte concurrence monopolistique sur les marchés extérieurs rend difficile la prise ou la défense de parts de marché pour les pays en transition, ces derniers sont des « tard venus » dans l'industrie et l'agroalimentaire.

Ils rencontrent de fortes barrières à l'entrée pour placer leurs nouveaux produits sur le marché mondial. C'est une opération économiquement onéreuse face à l'avantage technologique acquis par les sociétés transnationales aussi bien sur des marchés segmentés, comme c'est le cas pour le marché céréalier mondial, ou du marché mondial comme réalité économique ultime (tous produits confondus). Comme ils sont fragilisés face à la forte concurrence internationale des oligopoles renforcée par la politique économique active des pouvoirs publics des pays hautement industrialisés: «il n'est pas étonnant que dans la plupart des pays, les pouvoirs publics aient cherché à aider les entreprises à exporter, cette aide se manifeste aussi bien dans la recherche de nouveaux contrats que dans les aides financières» (8).

Une certaine représentation formelle de ce que pourrait être la structure de l'économie mondiale a été élaborée par la pensée économique classique. On retrouve dans le paradigme de A. Smith, D. Ricardo, K. Marx la place et les fonctions du commerce extérieur sur le plan théorique et par rapport à l'économie Anglaise de l'époque: pôles économique et industriel dominant portés par les avantages de la révolution industrielle, sur le plan empirique, économie progressive en formation par rapport à laquelle devait s'organiser la production internationale par la spécialisation des autres pays moins développés dans des productions en relation directe avec l'accumulation du capital en Grande Bretagne et la reproduction de la force de travail employée dans l'industrie (céréales).

A partir de ce discours classique sur la spécialisation internationale, on trouve les fondements théoriques qui justifieraient la spécialisation des pays en développement dans la monoculture et la monoproduction comme l'on jette les bases de la problématique des relations économiques qu'entretiennent ces pays avec les pays dominants de l'économie mondiale; celle-ci étant polycentrée puisqu'elle comprend de vastes espaces économiques intégrés constituant de véritables forteresses économiques, comme l'économie Européenne, l'économie Américaine, l'économie Asiatique avec les «quatre dragons» et les nouveaux pays émergents.

Face à ces blocs économiques reliés entre eux par des investissements croisés intensifs, polarisant et concentrant à travers leurs échanges internationaux et les investissements directs privés, l'essentiel de l'activité économique mondiale (production, importations exportations de biens, de services, de capitaux, de main d'œuvre qualifiée), l'interdépendance économique est une réalité tangible entre ces pays à travers les réseaux complexes d'échange (échange international et internalisé: espace propre aux multinationales dans lequel circule des produits entre les différentes filiales) de production et de financement. L'articulation externe des formations économiques et sociales en transition à ces économies développées par le marché et les flux d'investissements directs, ne saurait être pensée ni analysée comme une relation d'interdépendance (supposant par-là des relations équivalentes et asymétriques, d'égal pouvoir économique), mais définies et analysées comme des relations de pouvoir sous la forme d'une relation de dépendance qui repose sur une inégalité foncière entre les deux entités économiques nationales.

Deux exemples d'inégalité de pouvoir

C'est le cas par exemple d'un pays développé qui d'une manière unilatérale décide de diminuer dans des proportions significatives les quantités de matières premières agricoles ou minières traditionnellement importées d'un pays sous-développé. Ce qui pourrait dans l'immédiat provoquer une asphyxie financière extérieure, un ralentissement du rythme de croissance par contraction du niveau d'activité, une chute du niveau d'accumulation, une gêne dans les finances publiques et une crise sociale larvée ou ouverte. La rigidité des structures économiques et la lourdeur à réagir à des modifications de conjoncture externe (demande internationale, modification du prix) montre à quel point l'économie sous-développée est vulnérable et subit de plein fouet les conséquences des décisions économiques prises par des partenaires économiques plus puissants mais situés à l'extérieur de son espace économique national.

Cet appareil de production extraverti reçoit l'effet direct des facteurs déstabilisants qui perturbent son fonctionnement et mettent à nu les mécanismes de sa dépendance /soumission à des centres économiques extérieurs (baisse des débouchés, crise économique internationale, exportation de leur chômage par les pays développés). Les pays développés, par contre, peuvent atténuer leur dépendance externe vis-à-vis des productions du tiers-monde en mettant en place des stratégies de gestion de cette dépendance.

Si l'on prend par exemple le cas le plus «atypique» du commerce mondial des produits bruts exportés par la zone de moindre développement, soit le pétrole, matière première très recherchée et demandée par les économies et l'industrie des pays

développés. L'existence d'un cartel comme l'O.P.E.P., mis à part le premier et le deuxième choc pétrolier qui ont déstabilisés en profondeur le marché énergétique mondial et qui lui ont permis d'obtenir une forte revalorisation du brut, n'a pu reprendre et garder aujourd'hui la position dominante qu'été la sienne. La mise en place par les pays développés de contre stratégies reposant sur une politique nationale d'économie de l'énergie, constitution de stocks de régulation et de sécurité, diversification des sources d'énergie par le développement de sources alternatives comme le solaire, le nucléaire, la biomasse, et l'énergie éolienne, le développement de nouvelles technologies pour la recherche, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en haute mer (off shore) ont pu renverser la tendance et on parle aujourd'hui de contre chocs pétroliers entraînant une baisse du prix du pétrole.

Le développement technologique et la prospection mondiale, sous le contrôle des multinationales, fait que l'on enregistre l'entrée de nouveaux producteurs dans la branche ce qui, conjugué à l'indiscipline des membres de l'O.P.E.P quant au respect des quotas de production, montre à l'évidence comment on peut laminer le pouvoir d'un cartel du tiers-monde concentrant entre ses mains une part importante de la production mondiale des hydrocarbures.

Que dire alors du marché international des matières premières moins stratégiques que le pétrole comme les produits agricoles bruts et qui constituent les principales exportations de nombre de pays en voie de développement ?

Système agricole mondial

La soumission et la subordination de l'agriculture des pays en transition au système économique mondial mis en place par les pays développés à travers une division internationale du travail, cette dernière prenant la forme d'une distribution des activités économiques (branches) entre les différentes nations du système mondial, explique la subordination externe de cette agriculture au système agricole mondial.

La spécialisation dans la production d'un bien, ou des éléments d'un bien, fait apparaître une structuration de l'économie mondiale en pays producteurs de biens primaires agricoles et/ou miniers (spécialisation traditionnelle et classique des nations sous-développées) et en pays producteurs de biens industriels dominant et monopolisant l'activité de transformation industrielle. Cette structure économique mondiale caractérise la division internationale dans sa phase classique, système dans lequel l'agriculture des pays en voie de développement se trouve intégrée dans la sphère de la circulation au capitalisme marchand international par la production et l'exportation des biens agricoles (opposition entre cultures vivrières et cultures de rapport).

Les évolutions enregistrées dans la structure du marché et de la production mondiale montrent à l'évidence un glissement dans le mode de distribution des activités économiques entre les agents (états et multinationales). A côté de l'ancienne forme de division internationale du travail, s'installent les éléments constitutifs d'une nouvelle division internationale du travail qui vient renforcer pour certains pays et substituer pour d'autres le mode de leur insertion dans le réseau mondial des échanges et de la production internationale: «on a vu que les politiques agricoles des pays du tiers-monde situés dans la mouvance occidentale sont toutes à des degrés divers fondées sur la production de denrées nécessaires aux économies des pays industrialisés» (9).

Pour nombre de pays en voie de développement, on observe une inversion dans la composition des flux d'exportation et d'importation. Dans leur écrasante majorité, les pays en développement enregistrent un glissement et mutation dans leurs anciennes spécialisations et se transforment progressivement ou brutalement en pays importateurs nets de denrées alimentaires de base, surtout les céréales.

La situation alimentaire externe de l'Algérie représente un cas typique. Ce qui fait dire à plusieurs analystes du commerce mondial que ces pays perdent progressivement, et pour certains durablement, leur autonomie alimentaire et deviennent tributaires du marché céréalier mondial pour la couverture en qualité et en quantité de leurs besoins nationaux de consommation et de production tant pour les populations humaines que pour l'entretien et la reproduction de leurs élevages ovins, bovins, avicoles et autres. L'importation des grains qui intervient à hauteur de 70% dans la couverture annuelle des besoins dans le cas Algérien n'est pas sans influencer sur le mode de détermination du niveau des salaires, ces grains sont une composante essentielle du salaire et on retrouve ici la problématique Ricardienne de la relation directe entre le niveau du prix des céréales et le niveau du salaire.

Cette nouvelle division internationale du travail portée par l'internationalisation du capital financier, productif et marchand sous la forme d'une libre circulation du capital à l'échelle mondiale, et que les flux d'investissement directs privés internationaux traduisent sous une forme concrète, touchent aussi bien les branches industrielles qu'agricoles des pays développés et des pays en voie de développement, mais pas dans la même forme ni de la même intensité. Il faut donc rendre compte historiquement et théoriquement de la genèse et du développement de ce processus d'intégration des agricultures des pays en voie de développement dans l'économie mondiale. La sphère des échanges extérieurs en est le révélateur et le lieu d'expression de cette articulation interne et externe.

Pour cela, des niveaux d'analyse intermédiaires s'imposent pour déterminer les moments et les modalités prises par ce mouvement d'internationalisation pour restituer à l'analyse toute son unité et sa capacité à expliquer le phénomène de la dépendance alimentaire dans sa variante ancienne et sa forme actuelle. C'est donc l'étude du procès d'internationalisation du capital à travers l'internationalisation des trois phases (cycle du capital argent, cycle du capital productif et cycle du capital marchand) qui constituent l'unité de son mouvement qui peut rendre compte de la réalité et des modalités d'insertion de cette agriculture du tiers-monde dans le procès mondial de valorisation du capital à l'échelle mondiale, insertion qui peut porter sur l'amont de la production, sur la production elle-même ou sur l'aval de la production et, si l'activité agricole est verticalement intégrée à l'échelle mondiale, c'est l'ensemble des trois niveaux qui est concerné simultanément.

Sans tenter une fine périodisation, nous nous contenterons de grands repères méthodologiques pour rendre compte des relations économiques qui se sont établies au cours de l'évolution historique du mode de production capitaliste entre la dynamique du secteur industriel et le développement du secteur agricole, tant sur le plan endogène (à l'intérieur d'un système productif national) qu'exogène, c'est-à-dire l'émergence et la croissance de rapports et de flux économiques entre deux appareils de production situés sur deux espaces économiques différents.

Le développement des relations intersectorielles entre l'industrie et l'agriculture des pays développés s'est faite dans un premier temps selon des rapports d'externalité. Le mode de production capitaliste (M.P.C.) n'étant pas encore hégémonique s'est soumis l'agriculture à travers des relations marchandes et commerciales. La soumission formelle du travail au capital dans le procès de travail agricole ne permettait pas l'obtention de grands volumes de production, ouvrant ainsi à la production agricole paysanne des perspectives de commercialisation de ses surplus pour lesquels existait déjà une demande solvable du fait de l'extension du salariat dans l'industrie en plein essor (révolution industrielle).

Ces produits paysans, affrontant les marchandises capitaliste dans la sphère des échanges, étaient soumis à la logique des catégories économiques du M.P.C. (monnaie, prix, profit). Ce processus de coexistence, soumission, domination, résistance à l'absorption, a caractérisé, sur une grande période, le mode d'articulation de l'agriculture paysanne au mode de production capitaliste. Le capital a pris son autonomie par rapport à cette forme de production en obtenant les céréales et autres biens alimentaires nécessaires à la reproduction de la force de travail sur la base de son propre procès de travail avec soumission réelle du travail au capital avec production de plus value relative.

C'est par ce mouvement historique de son développement que le capital est arrivé à s'emparer des conditions de production des «biens salaires» ou des biens de subsistance nécessaires à la reproduction de la force de travail comme il est parvenu à créer une agriculture performante qui lui a permis de rompre sa relation de dépendance alimentaire par rapport aux agricultures du tiers-monde pour les cultures vivrières et à se transformer en puissante plate forme d'exportation nette de produits alimentaires de base dominant aussi bien la production mondiale que le commerce international des grains.

Le procès qui a caractérisé les rapports économiques entre le système économique capitaliste et l'agriculture des pays en voie de développement présente quant à lui certaines similitudes et de substantielles différences avec le modèle présenté supra. L'intégration des économies du tiers-monde dans les échanges mondiaux, particulièrement le secteur primaire dans sa composante minière et agricole, et qui représente le pôle dominant de l'activité économique dans ces pays, a reposé d'abord sur une distorsion et une profonde désarticulation des structures économiques en place, transformation économique que les théoriciens du sous-développement désignent par le terme de «dualisme». Situation et état économique que l'on peut décrire comme une bipolarisation de l'économie dans laquelle l'appareil productif est structuré autour de deux secteurs, l'un dit moderne, reposant sur une rationalité capitaliste et utilisant une forme développée de calcul économique et profondément intégré au réseau des échanges extérieurs donc très internationalisé (produits vivriers de l'économie paysanne et de traite, produits exotiques et tropicaux de l'économie de plantation ainsi que des matières agricoles brutes comme le thé, le café, l'huile de palme et de lin, coton, caoutchouc naturel, etc.), et un secteur dit traditionnel mettant en œuvre des techniques de production très peu élaborées et recourant à l'usage intensif du travail et exploitant au mieux les potentialités productives des micro-climats et des micro-terroirs. Secteur

considéré comme peu productif et dont l'essentiel du produit agricole est destiné à l'usage interne de la cellule familiale.

Cette manière de présenter les choses est à la fois simplificatrice et souvent mystificatrice car elle occulte les vrais rapports économiques qui s'établissent à travers les flux de main d'œuvre et de produits entre les deux secteurs.

La tendance à la propagation mondialisation du capitalisme a, dès les débuts, concerné ce secteur moderne dans la mesure où les exportations de capitaux se sont dirigées d'une manière sélective vers le secteur primaire qui a représenté le secteur de prédilection des afflux de capitaux étrangers pour l'organisation de la production sur place, et profiter de prix d'achat très bas des terres ainsi que de la main d'œuvre comparativement au système de prix en vigueur sur le marché foncier et du travail des pays développés où ils peuvent atteindre des niveaux très élevés du fait de la recherche d'une concentration foncière de la part de la paysannerie et des exploitations capitalistes pour pouvoir rentabiliser un capital d'exploitation de plus en plus capitalistique sur des superficies plus importantes.

Cette structuration de l'espace économique mondial en zones de production excédentaires et zones déficitaires sur le plan de la production céréalière et alimentaire entretient les débats traditionnels et actuels sur la spécialisation internationale des pays en voie de développement dans la mono-production, l'apparition des déficits alimentaires structurels, la généralisation de la pratique de spéculations agricoles de rapport et régression parfois irréversible des cultures vivrières. S'étant assuré une domination absolue sur la production alimentaire nécessaire à la consommation humaine et animale, l'agriculture des pays développés continue à enregistrer de fortes performances en terme de volume de production, de niveau des rendements, de développement de la productivité, des coûts globaux et unitaires et ceci en vue d'abaisser les coûts salariaux, et on sait, depuis les économistes classiques, que pour relever le taux de profit, il fallait abaisser le coût d'entretien du capital variable pour obtenir plus de plus value relative.

Ce résultat a été obtenu par l'utilisation d'un capital d'exploitation très élevé en valeur ainsi que par des améliorations et amendements appliquées au capital foncier pour en augmenter la fertilité économique. On a enregistré, comme conséquence logique de ce profond mouvement de modification des structures techniques, l'obtention d'un panier alimentaire à faible coût par ce capitalisme agricole très spécialisé et très performant qui représente aujourd'hui le pôle fondamental de l'activité agricole et alimentaire mondiale.

Le capitalisme hégémonique, maîtrisant la filière alimentaire à l'échelle mondiale en amont et en aval ainsi que le stade de la production, a développé de nouvelles exigences en direction des agricultures des pays en voie de développement qui voient ainsi leur système de production agricole adopter de nouvelles spécialisations, aussi bien dans la production animale (le ranching ou élevage extensif avec exportation de carcasses entières ou en quartiers) que dans la production végétale où l'on voit apparaître de nouvelles spéculations (cultures maraîchères ou fruitières en primeur ou de contre saison) destinées exclusivement aux marchés extérieurs à très haut potentiel de consommation.

Telles semblent être les grandes lignes de la nouvelle division agricole internationale du travail où l'agriculture de certains pays en transition perd sa vocation vivrière et s'attache à l'introduction de nouvelles cultures de rapport destinées à l'exportation, transformant ainsi ces pays en importateurs nets de biens alimentaires de base (céréales). Symétriquement, on constate le phénomène inverse pour les pays développés qui deviennent exportateurs nets de biens alimentaires et vivriers (céréales) et importateurs de biens agricoles bruts (ancienne division internationale du travail) et de nouveaux produits agricoles de luxe (nouvelle division internationale du travail).

CONCLUSION

Au terme de ce travail, nous pensons avoir mis en exergue les relations fondamentales qui existent entre les trois niveaux d'analyse que nous nous sommes proposé d'étudier pour cerner la question de la dépendance alimentaire dans un espace discursif plus large. Le premier niveau d'analyse nous a permis de décrypter la structure agraire à travers la mise en évidence de l'importance des types de propriété et des rapports de production dans leur propension à libérer ou à entraver les incitations à produire mieux et plus, car des volumes de la production en quantité et en qualité dépend, l'aptitude du secteur agricole à satisfaire la demande nationale de consommation et de production. Cette concordance et correspondance entre offre et demande de biens agricoles engendre une indépendance relative par rapports aux liens de dépendance externe, et établit la cohérence ou l'incohérence du comportement macro-économique du secteur agricole par rapport à l'objectif de l'autonomie alimentaire.

Le deuxième niveau nous a permis, en relation avec les résultats du premier, de montrer que la dépendance alimentaire est le résultat logique de la performance des structures agraires quant à leur capacité de générer ou non des excédents de production suffisants. Il a été montré que pour beaucoup de pays et avec une référence particulière pour l'Algérie que le secteur agricole peu performant est à l'origine de déficits structurels qui expliquent le vaste mouvement d'importation des céréales.

Le troisième niveau, quant à lui, montre que l'étude de la question de l'articulation externe, sous la forme d'une dépendance alimentaire persistante, ne peut être inscrite que dans le cadre du système agricole mondial qui est la parfaite traduction du mode de distribution de l'activité agricole entre des systèmes productifs d'inégal développement et dont la division internationale du travail dans son contenu ancien et nouveau, représente la vérification empirique de la hiérarchisation et des relations commerciales entre une agriculture performante à excédents structurels et une agriculture à déficits structurels.

Bibliographie

1. F. Perroux: Indépendance de la nation, Ed, 10/18, 1985.
2. A. Smith, "Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations" Ed. Gallimard, 1976, p.257.
3. D. Ricardo, "Principes de l'économie politique et de l'impôt", Ed. Flammarion, 1977, p.115.
4. K. Marx, "Le Capital", Livre III, Tome 1, Ed. Sociales, 1969, p.251.

5. F.H. Cardoso, E. Faletto, "Dépendance et Développement en Amérique Latine", P.U.F., 1978.
6. In: "Dix grands problèmes économiques contemporains", Ed. O.P.U., 1993, p.99.
7. A. Samuelson, "Economie internationale contemporaine", Ed. O.P.U., 1993, p.21.
8. C. Deschamps, J Soichot, "Gestion financière internationale", Ed. Management, 1995, p.157.
9. S. Bessis: "L'arme alimentaire", P.C. Maspero, 1981, p.109.
10. Y. Grazz, "Afrique du nord d'hier et de demain", Ed. Economica, 1989.
11. G. A.Frois et E. Berrebi, "Rente, rareté, surprofit", Ed. Economica, 1986. □